

Chômage : la controverse rebondit

Le Monde, 31 mars 2007

Le nombre de demandeurs d'emploi diminue, mais les chiffres de l'Insee restent contestés

Un taux de chômage de 8,4 % fin février 2007, soit le plus faible enregistré depuis juin 1983. Un déficit public 2006 ramené à 2,5 % du produit intérieur brut, une dette publique en forte baisse à 63,9 % du PIB et une croissance révisée à la hausse à 2,1 % l'an dernier : le ministère de l'emploi et l'Insee devaient publier, vendredi 30 mars, une série de statistiques qui sont autant de bonnes nouvelles pour le gouvernement. Dominique de Villepin, qui avait fait de l'emploi sa priorité, et Thierry Breton, qui avait fait de la réduction de la dette publique son cheval de bataille, peuvent ainsi afficher un bilan honorable. Même s'il apparaît plus solide en matière de finances publiques, après l'envolée de la dette en 2003 (+ 4,2 points), que sur le terrain du chômage. Dans ce domaine, en effet, une grande incertitude règne. Si la tendance à la baisse du nombre des demandeurs d'emploi paraît acquise, le niveau exact du chômage est incertain depuis que l'Insee a décidé de reporter de mars à novembre 2007 la révision annuelle de ses statistiques. La validité des chiffres de février, les derniers rendus publics avant le premier tour de l'élection présidentielle, est ouvertement mise en doute tant au PS ou à l'UDF que dans les syndicats. Eurostat, pour sa part, estime le taux de chômage français à 8,8 % en février, soit 0,4 point de plus que le chiffre annoncé par M. Borloo.

Signe de ce scepticisme, l'opinion des ménages, telle qu'elle ressort de l'enquête de conjoncture de l'Insee du mois de mars, s'est améliorée sur leurs situations financières passées et futures comme sur les perspectives d'évolution du niveau de vie en France. En revanche, les Français apparaissent " *nettement plus pessimistes sur l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois* ", eux qui, interrogés par les instituts de sondage, font toujours de la lutte contre ce fléau leur priorité.

Côté croissance, l'année 2006 s'est achevée sur une révision à la hausse des chiffres des deux derniers trimestres : + 0,1 % au troisième trimestre, + 0,7 % au quatrième. La correction est légère, mais elle permet à l'Insee de réévaluer à 2,1 % au lieu de 2 % la progression du PIB en 2006. Soit le milieu de la fourchette retenue par Bercy pour bâtir le budget 2007 (2 à 2,25 %).

Mais c'est surtout dans le domaine des finances publiques que le gouvernement aura, tardivement, marqué des points. Le ministre de l'économie, M. Breton, et le ministre délégué au budget, Jean-François Copé, ont des raisons d'être satisfaits : la dette publique a diminué de 2,3 points en 2006, ce qui représente une quarantaine de milliards d'euros. Elle s'établit à 63,9 % du PIB au lieu des 64,6 % initialement prévus. C'est un recul historique qui s'explique, notamment, par de nombreuses cessions d'actifs publics et par les bonnes rentrées fiscales, comme celle de l'impôt sur les sociétés. Il doit aussi beaucoup au volontarisme de M. Breton qui peut se targuer d'avoir, dans ce domaine, fait oeuvre de pédagogie et obtenu des résultats après les débuts désastreux de la législature. Toutefois, malgré les performances de 2006, le bilan du quinquennat reste marqué par une progression de 5,7 points de l'endettement de la France.

Le déficit public au sens du traité de Maastricht, c'est-à-dire toutes administrations publiques confondues (Etat, collectivités locales, sécurité sociale), a été ramené à 2,5 % du PIB en 2006. Ce bon résultat, qui a notamment conduit la Commission européenne à abandonner, il y a quelques semaines, la procédure engagée contre la France pour déficit excessif, est dû pour l'essentiel à la diminution très sensible du déficit de l'Etat : 36,2 milliards d'euros, soit dix milliards de moins que ce qui avait été prévu en loi de finances initiale. M. Copé, qui n'a pas ménagé ses efforts pour stabiliser la dépense de l'Etat, pourra lui aussi quitter Bercy en se prévalant d'avoir assaini les comptes publics.

Le président de la commission des finances de l'Assemblée et le rapporteur du budget, Pierre Méhaignerie (UMP, Ille-et-Vilaine) et Gilles Carrez (UMP, Val de Marne), doivent saluer ce bilan, le 12 avril. En matière de finances publiques, le prochain rendez-vous d'importance est prévu fin mai, après l'élection présidentielle : la Cour des comptes, très sourcilieuse et souvent critique sur les cessions d'actifs, dira, probablement le 29 mai, si elle certifie ou pas les comptes de l'Etat.

Claire Guélaud

Eurostat revoit à la hausse, à 8,8 %, le chômage français

En affichant un taux de chômage de 8,4 % à la fin février 2007 - soit 2 066 100 demandeurs d'emploi (catégorie 1, disponibles, à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée), en baisse de 20 000 en un mois - le ministère de l'emploi a souligné, jeudi 29 mars, qu'il s'agissait du taux le plus faible enregistré depuis juin 1983. Mais ce " record " est entaché par les nombreuses polémiques et contestations de ces statistiques.

Eurostat, l'Office européen de statistiques, a révisé en nette hausse, vendredi 30 mars, le taux de chômage français. D'après Eurostat, celui-ci se situait en France à 8,8 % en février. Dans la foulée, les statisticiens européens ont revu en hausse d'un demi-point de pourcentage leurs propres estimations portant sur les six mois précédents : en janvier, le taux de chômage, selon Eurostat, ressort ainsi à 8,9 % - contre 8,4 % d'après sa précédente évaluation. Le seuil des 9 % n'a été franchi à la baisse qu'en janvier 2007, et non pas en août 2006, comme calculé en février avant la prise en compte des enquêtes sur l'emploi les plus récentes.

Le bras statistique de la Commission européenne a décidé d'effectuer ces corrections en utilisant partiellement l'enquête sur l'emploi du troisième trimestre 2006 de l'Insee, que celle-ci a renoncé à traiter pour des " raisons techniques ", reportant à l'automne 2007 ses traditionnelles opérations de correction. Selon les calculs d'Eurostat, le gouvernement de Villepin enregistre la moins bonne performance de la zone euro, dont le taux de chômage continue de reculer (à 7,3 %). L'Allemagne affiche - selon la méthode de calcul comparative d'Eurostat pour l'Union européenne - une décline beaucoup plus rapide, son taux de chômage étant passé de 8,9 % en février 2006 à 7,1 % en février 2007 (contre respectivement 9,7 et 8,8 % en France). La France se situe, selon ces chiffres, en queue de peloton au sein de l'Union européenne, où le taux de chômage moyen est désormais de 7,5 %, juste devant la Slovaquie et la Pologne. Avant cette révision, la France faisait mieux que la Belgique, l'Espagne et la Grèce.

" Cette décision est purement technique, et a été prise à l'issue de multiples échanges avec l'Insee ", assurait-on jeudi en fin d'après-midi auprès d'Eurostat, à l'heure où les chiffres n'étaient pas encore définitivement arrêtés. Habituellement, certains écarts existent entre les statistiques françaises et celles de l'Office européen : ce dernier prend en compte le chômage dans les départements d'outre-mer, ce qui n'est pas le cas à Paris.

Mais cette fois, la différence s'explique par l'utilisation des enquêtes sur l'emploi de l'Insee pour les troisième et quatrième trimestres de 2006, qui permettent, selon les statisticiens, d'affiner les données administratives collectées par l'Agence nationale pour l'emploi chaque mois.

En raison des difficultés rencontrées par son homologue français, l'Office européen a reçu les deux enquêtes-emplois en même temps après la réunion, le 8 mars, du Conseil national de l'information statistique, où l'Insee avait tenté de justifier la non correction de ses propres résultats en mars.

Après de longues hésitations, la décision a été prise de les utiliser en les assortissant d'un avertissement qui n'exclut pas une nouvelle correction : " Les estimations sont basées sur les résultats de l'enquête sur les forces de travail qui sont provisoires et susceptibles d'être révisées en cours d'année ", devait préciser Eurostat lors de la publication de ces chiffres en fin de matinée, vendredi.

Les chiffres publiés, jeudi, par le gouvernement à Paris sont calculés par la Dares, le service des statistiques du ministère de l'emploi, à partir des données fournies par les services de l'ANPE.

Selon ces chiffres du ministère de l'emploi, la baisse du chômage en février touche toutes les catégories. Celui des jeunes a reculé, selon la Dares, de 0,5 %, soit 43 000 personnes. Sur un an, la baisse atteint 10,4 %. Le chômage des personnes âgées de plus de 50 ans a aussi reculé de 1,4 % sur un mois et 9,6 % sur un an. Enfin, le chômage de longue durée est aussi en recul de 3,1 % sur un mois et 16,9 % sur un an.

Le ministre de l'emploi, Jean-Louis Borloo, énervé par les polémiques sur les chiffres, met en avant le nombre des créations d'emploi révélées par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) : 252 000 emplois ont été créés en 2006, pour un recul du nombre de chômeurs presque équivalent.

Rémi Barroux et Philippe Ricard (à Bruxelles)